

LA GESTION DES LISIERES FORESTIERES



 Agence
des Espaces
Verts

 île de France

Jean-François ANTOINE

21 mai 2019

L'Agence des espaces verts

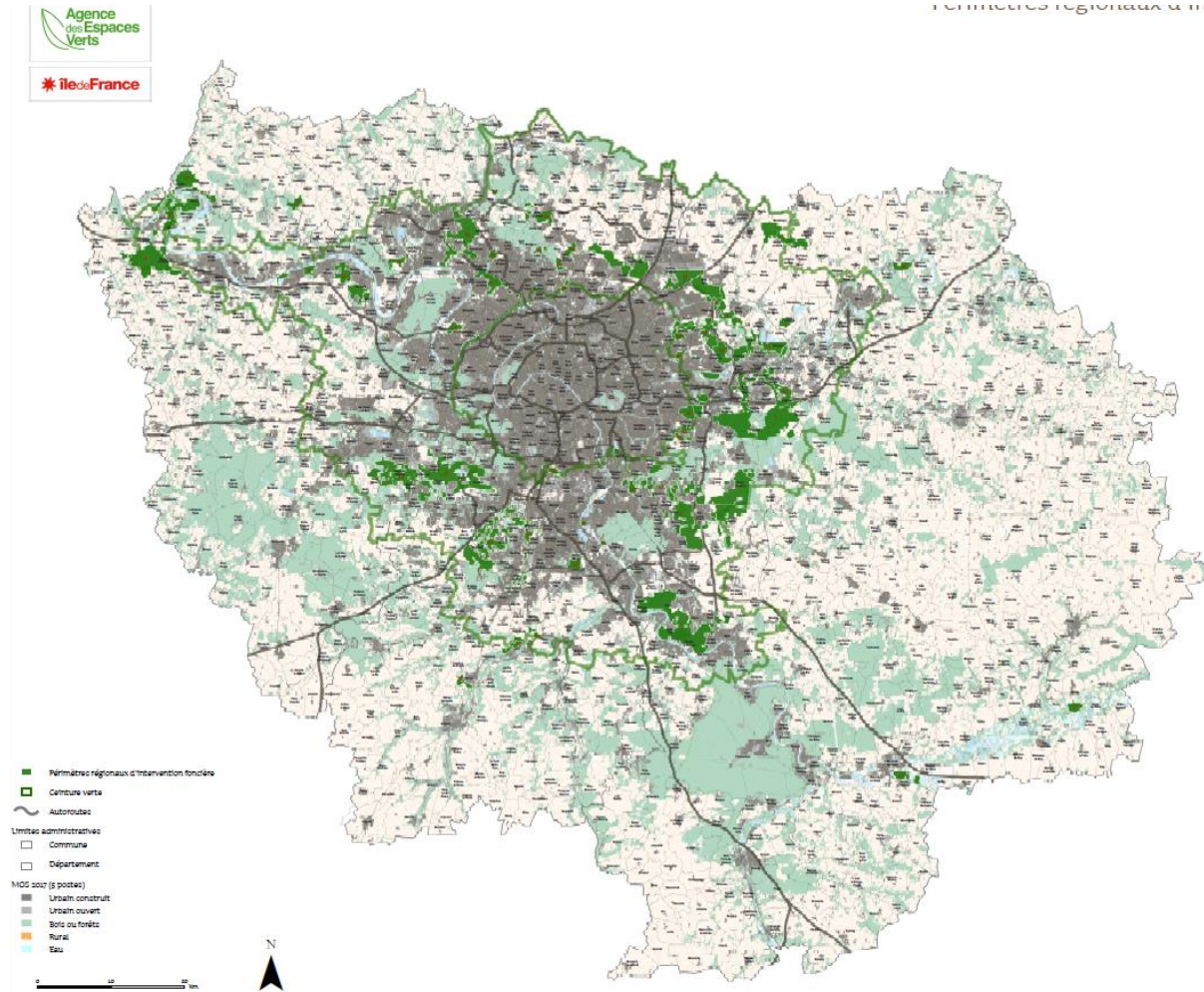
L'AEV est un établissement public créé par la loi en 1976. Elle acquiert, aménage et gère des terrains pour le compte du Conseil régional d'Ile-de-France.

Objectifs: contenir l'urbanisation, maintenir l'agriculture périurbaine, préserver la biodiversité, accueillir le public

55 PRIF sur 40 795 ha dont 14 575 ha acquis

5 RNR gérées sur les 12 RNR en Ile-de-France

3 sites Natura 2000 en animation



Les lisières : approche écologique

Écotone → effet de lisière

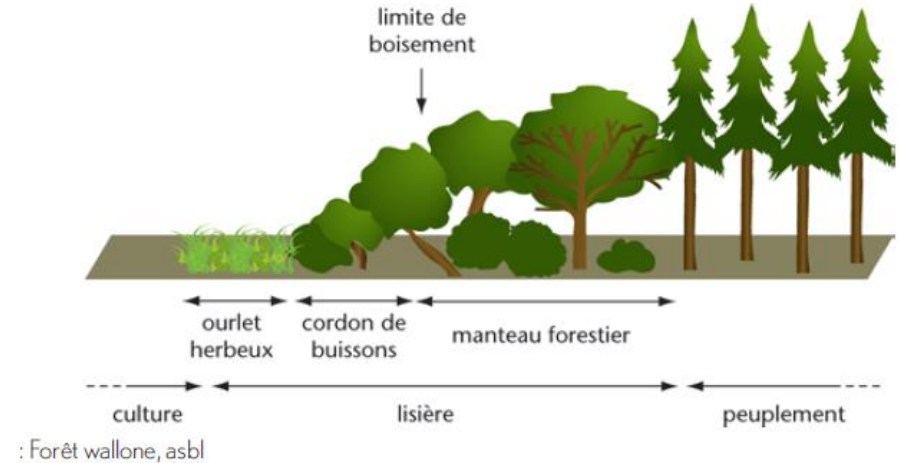
En milieu forestier : là où la diversité est la plus importante

Dépend:

- De la largeur de la lisière
- Des conditions écologiques
- De l'exposition
- De la gestion forestière
- De l'usage des milieux ouverts...

Lisière = phénomène dynamique, mouvant

Distinction lisières internes / lisières externes



Les lisières : approche écologique

Une grande diversité...
notamment dans les
lisières « internes » :

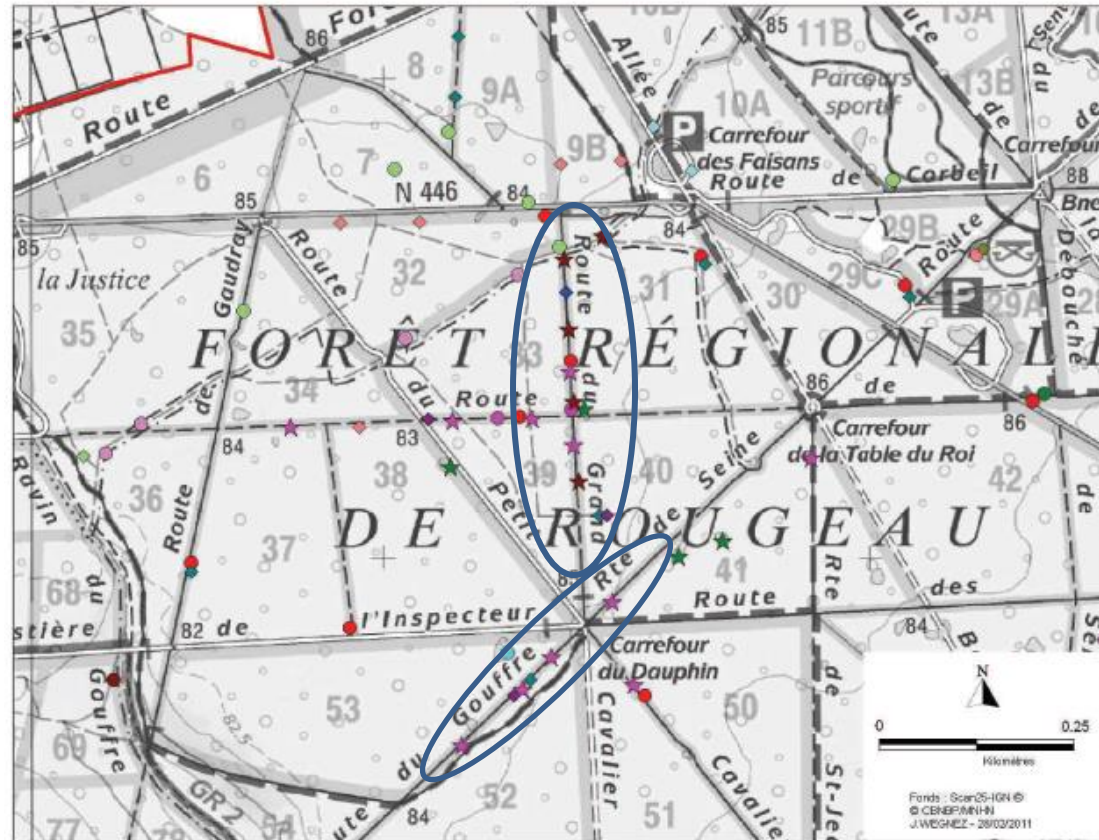
→ La lumière pénètre
dans la forêt

→ La forêt influence les
conditions de t°c, de
vent, feuilles mortes...

→ + Lisière en elle-
même souvent riche



Cartographie des espèces patrimoniales du PRIF de Rougeau (Zoom 1)



- Espèces protégées**
- ★ Cardamine impatiens
 - ★ Carex depauperata
 - ★ Lithospermum purpurocaeruleum
 - ★ Lobelia urens
 - ★ Orobanche purpurea
 - ★ Potentilla supina
 - ★ Pulicaria vulgaris
 - ★ Utricularia australis

Espèces déterminantes ZNIEFF

- Anagallis minima
- Digitalis lutea
- Epipactis muelleri
- Exaculum pusillum
- Gentiana cruciata
- Hydrocharis morsus-ranae
- Hypericum montanum
- Mentha pulegium
- Ophioglossum vulgatum
- Orchis anthropophora
- Orobanche teucrii
- Phytalis alkekengi
- Ranunculus circinatus
- Serratula tinctoria
- Tordylium maximum
- Trifolium medium
- Viola alba

Espèces sans statuts

- Anthemis cotula
- Calamintha menthifolia
- Euphorbia stricta
- Monotropa hypopitys
- Ophrys insectifera
- Orchis simia
- Orobanche caryophyllacea
- Orobanche hederaceae
- Platanthera bifolia
- Polygala serpyllifolia
- Potamogeton lucens
- Radiola linoides
- Scorzonera humilis
- Senecio sylvaticus
- Silene nutans
- Teesdalia nudicaulis
- Teucrium botrys
- Teucrium scordium

→ L'objectif devrait être des lisières les plus larges possibles

Les lisières : approche paysagère et parcellaire de la gestion

Question d'articulation avec d'autres usagers/propriétaires. Certaines lisières sont plus contraintes dans leur expression, du fait du parcellaire (en principe immuable) et des utilisations de l'espace:

- Forêt / grandes cultures
- Forêt / prairies pâturées
- Forêt / fonds de jardin ou zone urbanisée



→ Plus facile d'intervenir en bord de chemin et en limite de clairières, zone humides, prairies de fauche... Notamment lorsqu'on gère les deux côtés.

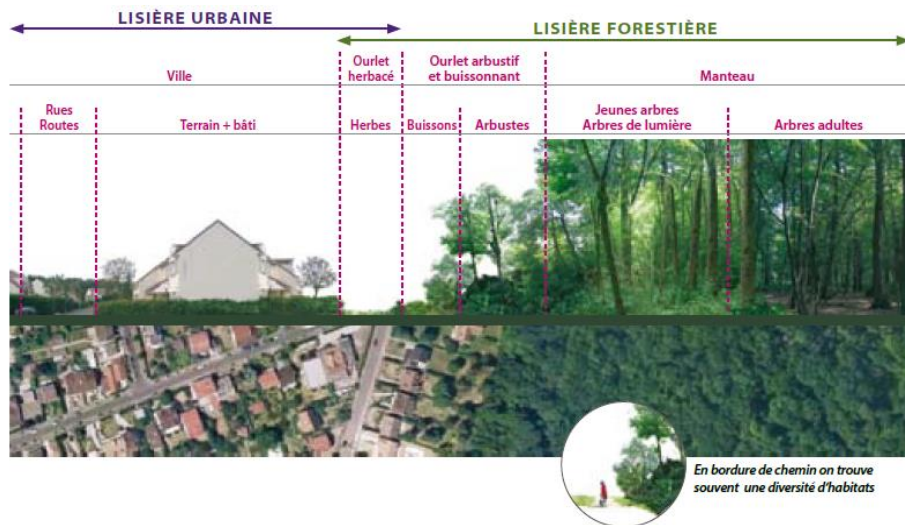
Les lisières : gestion mise en place pour favoriser la biodiversité

Si l'on maîtrise et gère et la partie forestière et la partie ouverte, c'est l'ensemble de la gestion qui peut être adaptée. Ex. : forêt de St Eutrope (91) : d'une vision « land-art » à une approche écologique.



Les lisières : gestion mise en place pour favoriser la biodiversité

Si l'on ne gère que la partie forestière, on intervient en reculant la lisière et en gérant le cordon arbustif et l'ourlet + gestion du risque + obligation légale. Ex aux bois des Aulnaies (95)



Puis gestion :

- Coupe tous les 3-5 ans des arbres de 15-20 cm
- Broyage/fauche annuelle de l'ourlet

Les lisières : gestion mise en place pour favoriser la biodiversité

Étagement de 800 m de lisière mis en place dans le cadre de compensations écologiques (site du Montguichet – 77)



Les lisières : orientations souhaitables

Ce vers quoi l'on devrait tendre pour les lisières internes et externes (recul important de la lisière)



Bois de l'Épinoy (62) – EDEN 62



Forêt de Phalempin (59) - ONF

Les lisières : orientations souhaitables

Pas de politique unique et formalisée à l'AEV mais gestion au cas par cas.

Minimum = sécurité, notamment en bord de route, de chemin, d'habitation

Selon les sites: approche paysagère ou écologique prépondérante

Coût potentiellement important : gérer « pied à pied » et éventuellement en broyage ou mieux, fauche, des centaines de km de lisière coûte cher en temps d'agent et en travaux.

Ce qu'il faudrait développer:

- Cibler les lisières ayant le plus grand potentiel (exposées sud à sud-ouest notamment) et celles qui peuvent contribuer à assurer des continuités entre des milieux ouverts ;
- Profiter des interventions sylvicoles (coupes, dépressages, ouvertures de cloisonnements...) pour faire des coupes en lisières ;
- Sensibiliser le public : les coupes sont rarement bien perçues.

Avantages d'un maintien de lisières étagées

Vis-à-vis de l'activité sylvicole:

- Protection contre le soleil et les intempéries : vent, gel, etc
- Zone de « brout » pour les ongulés : préserve la régénération
- Masque l'activité sylvicole

Vis-à-vis de l'activité agricole:

- Ensoleillement plus important / maintien de lisières « brutales » pour ombrage du bétail
- Maintien d'une zone de fouissage pour les sangliers
- Ourlet = refuge pour coccinelles, larves de syrphes, fourmis... consommant pucerons et chenilles

Vis-à-vis des promeneurs:

- Limite la pénétration dans la forêt
- Apprécie la floraison des aubépines, pruneliers, sorbiers...

De plus : synergies avec questions de sécurité

Ex : pour les lisières en bord de route, reculer la lisière permet : zone de prairie, corridor herbacé, limite le risque de collisions faune/véhicule, réduit la chute des feuilles mortes et des branches (voire des arbres) sur la route, incite les conducteurs à rouler moins vite en réduisant l'effet tunnel, permet à la route de sécher plus vite...



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Agence des espaces verts DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Cité régionale de l'Environnement
90 - 92 avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN

www.aev-iledefrance.fr



AEV Île-de-France



@aeviledefrance